

GRAND PRIX FAS DE L'ACTIONNARIAT SALARIE 2017

**STEF fête son 10 000^{ème} salarié actionnaire
et reçoit le Grand Prix Indice Euronext-FAS IAS®
pour son modèle d'épargne salariale**

Le Grand Prix Indice Euronext-FAS IAS® récompense le Groupe pour la stabilité et la pérennité de son modèle d'épargne salariale, créé il y a près de 25 ans, ainsi que pour sa capacité à développer son actionnariat salarié, qui compte désormais plus de 10 000 membres. Ce prix a été remis à Stanislas Lemor, Directeur général délégué du Groupe STEF, par le Ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, lors de la cérémonie du 13^{ème} Grand Prix FAS.



De gauche à droite : Stanislas Lemor, Directeur Général Délégué, Céline Audibert, Responsable Communication Groupe, Aline Bourliataud, Responsable Gestion PEE, Marie-Line Pesquidoux, Secrétaire Générale, Francis Lemor, Président du Groupe STEF

Aujourd'hui, 69% du capital du Groupe est détenu par son management et ses salariés dont 16,4% dans le cadre d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise. En 2017, STEF a franchi le seuil symbolique des 10 000 actionnaires, ce qui signifie que deux salariés sur trois sont actionnaires du Groupe, toutes catégories socio-professionnelles et tous pays européens confondus. Cela permet au Groupe de se situer à la 3^{ème} place des entreprises ayant le pourcentage d'actionnariat salarié le plus élevé de l'indice Euronext-FAS IAS.

Stanislas Lemor, Directeur général délégué du Groupe STEF a déclaré : « *Nous sommes fiers de recevoir ce Prix qui récompense notre politique d'association des salariés au capital de l'entreprise menée depuis bientôt 25 ans. L'actionnariat salarié est un des axes forts du triptyque homme / travail / capital sur lequel s'est construit le Groupe STEF. C'est un outil fédérateur puissant et un véritable levier de performance économique. Instrument de motivation des salariés, il leur permet de se constituer une épargne personnelle ou un capital retraite et facilite l'intégration des nouveaux collaborateurs dans le cadre de notre développement international. Enfin, il représente également un facteur de compétitivité et de différenciation économique important pour nos clients.* »

Le Plan d'Epargne d'Entreprise STEF a été créé en 1993 par les fondateurs du Groupe avec l'objectif d'asseoir l'indépendance de l'entreprise et d'associer les salariés à sa réussite en Europe. Cette démarche, pionnière à l'époque, reste aujourd'hui un modèle volontariste et distinctif d'association des salariés à la performance de l'entreprise.

Le PEE STEF en chiffres

	Date de création de l'actionnariat salarié	% de salariés actionnaires en 2017
France	1993	70%
Espagne	2005	37%
Portugal	2005	32%
Belgique	2012	18%
Italie	2015	42%
Pays-Bas	2016	24%

A propos de l'indice Euronext-FAS IAS®

L'indice Euronext-FAS IAS® intègre toutes les sociétés composant l'indice CAC All-Tradable et réunissant toutes les conditions suivantes : 3% ou plus du capital détenus par les salariés, 15% des salariés dans le monde actionnaires, et 25% des salariés français sont actionnaires. En 2017, l'indice Euronext-FAS IAS® compte 28 sociétés.

A propos de la FAS - www.fas.asso.fr

La FAS est la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés. Créée en 1993, elle est une association régie par la loi de 1901, sans but lucratif, strictement indépendante des directions d'entreprise, des syndicats et des partis politiques. Elle rassemble la quasi-totalité des associations d'actionnaires salariés et anciens salariés, ainsi que des présidents de FCPE et des personnalités qualifiées du domaine. Par son caractère unique, la FAS possède la légitimité de représentation des 3,5 millions d'actionnaires salariés dans les entreprises implantées en France, cotées ou non. Son ambition est de promouvoir et de développer l'actionnariat salarié en France.

Le Grand Prix FAS de l'Actionnariat Salarié, créé en 2004, est organisé chaque année par la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés (FAS) pour mettre à l'honneur et encourager les bonnes pratiques au sein des entreprises françaises en matière d'actionnariat salarié en France et à l'international. **Le Groupe STEF a déjà été récompensé à deux reprises : en 2006 (Prix de l'actionnariat salarié) et 2013 (Prix de l'évolution de l'actionnariat sur le plan international).**

A propos du Groupe STEF - www.stef.com

STEF est le spécialiste européen de la logistique du froid. Le groupe offre des solutions de transport, logistique et systèmes d'information dédiées aux produits alimentaires. STEF accompagne ses clients de l'industrie de l'agroalimentaire, la distribution et la restauration hors domicile dans l'amélioration de leur chaîne logistique. Il s'appuie sur un réseau de 16 000 collaborateurs et 225 sites dans 7 pays : Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suisse.

En 2016, STEF a réalisé un chiffre d'affaires de 2 825 M€.

Contact presse : Catherine MARIE – catherine.marie@stef.com

Tél. : + 33 (0)1 40 74 29 64 / + 33 (0)6 35 23 10